

Manufacture de Pianos,  
et Magasin Rue Basse-du-Rempart, 18.



**I. LEROUX et Cie**  
Facteur de PIANOS & accordeur de la maison PLEYEL

Depuis 12 Ans,

Et des plus Célèbres Professeurs

Entreprise spéciale pour  
l'accord, la location,  
la réparation & le transport  
des Pianos pour Paris  
et la Campagne,

Les Pianos vendus  
seront repris six mois  
après moyennant une  
diminution de 20. f  
par mois, un an 16. f

On a l'honneur de vous faire part, qu'ayant formé une société  
en commandite, qui met à leur disposition une somme très importante,  
on trouvera constamment dans leurs Ateliers et Magasins un très-  
grand choix de Pianos en tous genres, tels que Pianos à queue,  
Pianos carrés, Pianos droits, à cordes obliques et droites, en bois d'ébène,  
de Labissandre et d'Acajou, sous toutes les formes les plus riches,  
ainsi que des Orgues expressives à double et à simple jeu.

Ils se sont principalement attachés à n'employer que des  
bois très-secs, dont ils ont traité avec un très-grand avantage, ce qu'ils  
ont été payés comptant. Il en est de même pour les Mécaniques, qui  
sont toutes des meilleurs Auteurs et d'une qualité supérieure, en sorte  
que ce concours de circonstances heureuses les metten à même de traiter  
les personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance, de telle  
sorte qu'il serait difficile, pour ne pas dire impossible de rencontrer  
aussi bien, ailleurs que dans leur maison, surtout en ajoutant à cela,  
la garantie de leurs instruments pendant cinq ans, ce qui ne se fait  
nulle part.

(\*) On est prié de ne pas confondre cette maison avec celles du même  
genre, qui sont dans la même rue.

ADMINISTRATION  
DES BREVETS D'INVENTION  
J. BIDART & C<sup>ie</sup>  
RUE DE LA JUSSIEU

*Guille*

*J. M. Marie Perrotin & Co*

*Macane*

Ils sont tellement sûrs de la qualité de leurs Pianos qu'ils offrent de les reprendre pendant tout le cours de ces dix années, au prix qu'ils auront été vendus, en déduisant, savoir: la location à raison de 20 francs par mois, au bout de six mois; un an plus tard à raison de 16 francs et enfin 12 francs jusqu'à l'expiration de ces mêmes dix années.

Un autre avantage, immense dans ses conséquences et qui ne peut qu'être se trouver que dans leur Etablissement, c'est l'accord des Pianos. On comprendra que notre Sieur Leroux s'étant occupé depuis 17 ans de cette opération, concurremment avec la fabrique de Pianos, la science des deux parties a dû le mettre dans la possibilité d'arriver dans chacune d'elles à un grand degré de perfection.

Pour faire de leur Maison un Etablissement unique, ils offrent d'accorder à forfait pendant un an, à raison de 20 francs, les Pianos qui proviendront de leurs Ateliers. Cette proposition n'est pas sans une grande portée; car bien souvent, soit par calcul, soit par indifférence, on néglige de faire accorder son Piano autant de fois qu'il serait nécessaire qu'il le fût, ce qui ruine l'instrument alors même qu'il ne serait joué que rarement.

Une partie principale qui est traitée avec le plus grand soin, c'est la location des Pianos ainsi que des Orgues expressives à double et à simple jeu, qui se fait avec un immense succès, avec d'autant plus de raison qu'ils n'ont que de très-bons instruments à offrir et qu'ils sont d'ailleurs loués à des prix modérés.

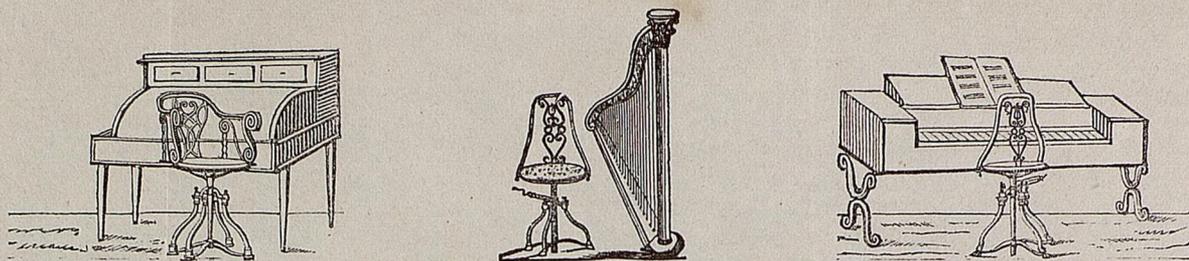
Par l'effet des nombreuses opérations qui se font dans la maison, on reprend souvent des Pianos de toutes les formes, qui avec de bonnes réparations, sont susceptibles de faire un bon service et sont vendus à très-bon compte.

Les relations qu'ils ont établies avec les Artistes les plus distingués de la Capitale, les mettent aussi à même de procurer des Professeurs et des Maîtresses de Piano qui ont fait preuve de talents.

Ils se chargent également du transport des Pianos pour la ville et la campagne, à meilleur compte que partous ailleurs, avec les voitures de l'Etablissement.

LEONARDUS DE VRIES  
THEOD. VRIJL & C<sup>ie</sup>  
N<sup>o</sup> 12 DE WASSERLOOZERENSTRAAT  
AMSTERDAM

# AVIS AUX PIANISTES.



Paris,

Tout ce qui se rattache à la fabrication du Piano marche depuis quelques années de progrès en progrès. Pourtant il est un meuble auxiliaire dont on ne s'est que faiblement occupé jusqu'à ce jour, c'est le Tabouret du Pianiste. Seul, il est resté stationnaire, et c'est un tort, car on sait combien il importe, non seulement à l'élève au début, mais encore à l'artiste consommé, de se trouver toujours placé à la hauteur convenable pour travailler commodément. Ce problème, si long-temps cherché, vient enfin d'être complètement résolu.

Jusqu'à ce jour les Artistes n'avaient à leur disposition que des Tabourets en acajou avec ou sans dossier, montés sur vis en bois ou en fer. On sait que le siège du Tabouret exhaussé par la vis vacille, que le dossier en décide la chute, et que les pieds entés dans du bois debout se brisent sous la seule pesanteur du corps. De là frayeurs continuelles pour ceux qui connaissent le danger auquel ils s'exposent et souvent blessures graves. Et puis, qui n'a pas vu dans les concerts la difficulté, disons même l'impossibilité, où se trouvent les personnes qui se succèdent au Piano, d'exhausser avec des cahiers les sièges ordinaires? Cet inconvénient, déjà notable, devient une véritable gêne pour l'exécutant, quand le siège est trop haut, il faut alors qu'il se résigne à s'en servir, et à se priver d'une partie de ses moyens; aussi les Artistes sont-ils depuis long-temps obligés de se contenter de Chaises ou Tabourets solides, il est vrai, mais confectionnés exprès pour eux seuls, et dès lors n'atteignant pas le but de la Chaise de Piano qui, par son emploi, est appelée à être occupée dans une même soirée musicale par des personnes de tailles très différentes, ou chez les jeunes élèves, par des enfants qui grandissent chaque année.

La vente des anciens Tabourets ne s'explique que par la nécessité du meuble et l'ignorance où sont de sa mauvaise confection ceux qui l'achètent. Mais ni professeur, ni élève confié à d'habiles mains, ne font usage des Tabourets à vis; faute de mieux ils s'en tiennent à une Chaise ordinaire ou à un Tabouret à X, meubles disgracieux devant un instrument de prix et d'élégance comme le Piano et la Harpe.

Ces inconvénients m'ont frappé; aussi déjà honoré d'une médaille accordée par la société d'encouragement, et d'une autre obtenue à l'exposition des produits de l'industrie en 1839, pour un tour à portraits sur un nouveau système de mon invention, encouragé en outre par MM. H. HERZ, PRUMIER, ZIMMERMAN, etc., professeurs au Conservatoire, ai-je pensé qu'il entraînait dans ma spécialité de mécanicien de m'appliquer à inventer une Chaise de Piano et de Harpe qui satisfît à toutes les conditions.

Après deux ans d'essais nombreux et de travaux soutenus, je suis parvenu à offrir aujourd'hui aux personnes qui se livrent à l'étude du Piano ou de la Harpe des Chaises en bronze de différents systèmes. Je nomme ces Chaises *rectogrades* à cause d'une échelle métrique qui permet au professeur d'indiquer à l'élève la hauteur à laquelle il doit s'asseoir; ainsi l'élève n'est plus exposé à contracter de mauvaises positions de corps et des difformités de tailles, si fréquentes chez les jeunes demoiselles qui sont mal assises devant leur Piano ou leur Harpe.

Ces Chaises sont simples ou élégantes, à la volonté de l'acheteur, mais toujours solides, et peuvent être placées dans le cabinet d'étude de l'Artiste comme dans le plus riche salon. Le dessous des pieds est revêtu d'un cuir qui garantit les tapis et parquets. La perfection que j'ai mise à établir ces Chaises est telle qu'un Exécutant peut, quand il joue un morceau de musique, qui exige divers degrés de force, baisser et exhausser instantanément son siège, le placer à la hauteur qu'il désire, et par cet avantage précieux accroître ou modérer la puissance de l'exécution.

Enfin, voulant que mes Chaises et Tabourets devinssent un meuble indispensable pour quiconque a un Piano ou une Harpe, j'ai demandé et obtenu un brevet d'invention, et vu mes Chaises adoptées dans les classes du CONSERVATOIRE ROYAL DE MUSIQUE. C'est donc avec toutes les garanties désirables pour l'acheteur que je les mets en vente aujourd'hui.

Je suis aussi inventeur breveté de *Fauteuils rotatifs* fort commodes. Une personne assise dessus et placée devant son bureau ou son comptoir, peut se tourner dans tous les sens et causer en face avec les personnes qui forment cercle autour d'elle. On sent quels avantages ces Fauteuils rotatifs offriront aux personnes obligées de donner chaque jour audience à de nombreux clients, ou des ordres à des employés d'administration.

Bien convaincu que l'élégance et la solidité ne sont rien aujourd'hui sans le bon marché, j'ai établi des mécaniques avec lesquelles je confectionne toutes les pièces de mes Chaises et Fauteuils; ainsi j'évite le travail manuel, toujours fort cher en ouvrages de précision, je donne une régularité mathématique à toutes les pièces; et, malgré la cherté du bronze, matière première, qui entre pour environ 1/4, valeur intrinsèque, dans la confection de mes Chaises, je livre mes produits aux prix des anciens Tabourets de bois.

## PRIX.

Tabourets. . .	32 fr. et 38 fr.
Chaises. . . .	45 . . . 55 . . et 70 fr.
Idem de harpe	75 . . . » . . . . . » . . .
Fauteuils . . .	80 . . . » . . . . . » . . .

CONTAMIN, MÉCANICIEN,

Fournisseur du Conservatoire Royal de Musique.

MA FABRIQUE, est rue Salle-au-Comte. — Et mon MAGASIN DE VENTE, Boulevard Bonne-Nouvelle, N° 18.